

Mise en ligne le 28/07/2025

ARRETE N° 25-34 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS

A M. Yannick BOËDEC

6^{ème} Vice-président délégué aux Finances et à l'Administration

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

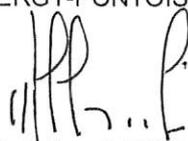
ARTICLE 1er : Délégation est donnée à M. Yannick BOËDEC, 6^{ème} Vice-Président délégué aux Finances et à l'Administration, pour assurer l'intérim de la présidence du Conseil départemental du Val d'Oise du 5 au 22 août 2025 inclus, étant donné les absences de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué ;
- M. Philippe SUEUR, 1^{er} Vice-Président ;
- Mme Virginie TINLAND, 2^{ème} Vice-Présidente ;
- Mme Muriel SCOLAN, 3^{ème} Vice-Présidente ;
- M. Philippe ROULEAU, 4^{ème} Vice-Président ;
- Mme Véronique PELISSIER, 5^{ème} Vice-présidente.

ARTICLE 2 : M. Yannick BOËDEC fait appel pour exercer ses attributions à la Direction générale des services. Il tient régulièrement informée la Présidente du Conseil départemental des activités qu'il exerce dans le cadre de cette délégation.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le



Marie-Christine CAVECCHI